

JOURNAL MUNICIPAL

N° 93 JUIN 2026

de Saint-Rémy-de-Provence



Un nouvel élan pour Saint-Rémy !

P4 : interview du maire Romain Thomas

CIRCULATION | P.8

Le plan de stationnement révisé

DOSSIER | PP.12 À 17

Les rendez-vous de l'été

BUDGET PARTICIPATIF | P.15

4 nouveaux projets achevés



Cérémonie d'investiture
du conseil municipal le 29 mars

Sommaire

Interview du maire Romain Thomas	P. 4
Les élus municipaux	P. 6
Le plan de stationnement révisé	P. 8
La ville recrute 2 policiers municipaux	P. 9
Piscine : fermeture technique temporaire	P. 9
La déchèterie fermée pour travaux	P. 9
Chancre coloré, moustique tigre et ambrosie	P. 10
Lac de Peiroou : circulation restreinte	P. 11
Chiens de troupeaux : la bonne conduite	P. 11

Dossier : les rendez-vous de l'été

Les expositions	P. 12
Concerts d'été	P. 14
Forum BD et jeunesse	P. 15
Marchés et soirées blanches	P. 16
Festivités et traditions	P. 17
Les acteurs de la petite enfance se réunissent	P. 18
Vie publique	P. 19
Expressions libres	P. 20
Budget participatif : 4 nouveaux projets réalisés	P. 21
En tête d'affiche : Les Brouquier champions de tir de précision	P. 22
État civil	P. 23

Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence

Direction de la publication : Romain Thomas

Rédaction : Fabrice Durand, Sébastien Hostaléry,
Émeline Beaugeois, Audrey Morant, Alexandra Roche-Tramier

Iconographie : A. Morant, S. Hostaléry, OA-scaled, Magnific,
Margaux Quercy @unsplash, Marine Wallon, Cédric Martin,
TF1, Ambre Miot, famille Brouquier, famille Maurin, famille
Blanchin, Elisabeth Migayrou, Mas de Sarret, Doriane Saint Léger,
Julie Deseigne, Gilles Chapellier, Rachel Privat

Mise en page : A. Morant, service communication
mairie de Saint-Rémy-de-Provence

Impression : Imprimerie Lacroix
Imprimé sur papier 100% recyclé
(Nautilus Classic)

Dépôt légal : à parution

Mairie de Saint-Rémy-de-Provence
Place Jules-Pellissier
13538 Saint-Rémy-de-Provence cedex
Tél. 04 90 92 08 10

www.mairie-saintremydeprovence.fr

Application Ville Saint-Rémy-de-Provence
sur les « app stores » Apple et Android



Le mot du maire



C'est avec beaucoup d'émotion que je signe aujourd'hui mon premier éditorial dans ce magazine, depuis l'élection municipale en mars dernier. C'est un grand honneur de pouvoir m'adresser à vous à travers ce rendez-vous qui accompagne la vie de notre commune.

Ce numéro est naturellement consacré à la présentation du nouveau conseil municipal. **Vous y découvrirez les élus** qui le composent ainsi qu'une interview permettant de mieux connaître nos premières orientations, **l'esprit qui nous anime et la dynamique que nous souhaitons impulser au service de Saint-Rémy.**

Vous retrouverez également l'un des premiers projets mis en œuvre par la municipalité : **la révision du plan de stationnement**, visant à mieux répondre aux besoins des Saint-Rémois tout en permettant aux visiteurs de profiter pleinement de notre ville.

Parce qu'il s'agit d'un numéro d'été, nous consacrons notre dossier central à **une sélection de rendez-vous qui rythmeront la saison : concerts, expositions, rencontres littéraires, ateliers, fêtes traditionnelles et animations commerciales**, organisés par la Ville et les associations.

Je vous souhaite une excellente lecture, un très bel été et me réjouis par avance de vous croiser au détour d'un événement, dans nos quartiers ou dans les rues de notre belle ville.

Romain Thomas

Romain Thomas
Maire de Saint-Rémy-de-Provence
Président de la Communauté de communes
Vallée des Baux – Alpilles



Une municipalité de terrain et de dialogue

Lors des élections municipales des 15 et 22 mars derniers, les Saint-Rémois et les Saint-Rémoises ont choisi une nouvelle équipe pour prendre en main la destinée de la commune.

Dans cette interview exclusive, le maire Romain Thomas fraîchement élu présente l'état d'esprit qui anime la nouvelle municipalité, ainsi que les premières orientations qui ont été prises.

Le Journal de Saint-Rémy : Fin mars, vous avez été élu maire de Saint-Rémy-de-Provence. Quel est votre état d'esprit ? Comment avez-vous passé les premières semaines de votre mandat ?

Romain Thomas : Je ressens avant tout beaucoup de gratitude et un profond sens des responsabilités. Les Saint-Rémois ont exprimé une volonté claire de changement et je mesure pleinement la confiance qu'ils nous ont accordée. Avec mon équipe, nous sommes au travail depuis le premier jour, avec enthousiasme mais aussi avec lucidité.

Ces premières semaines ont été très intenses. Nous avons pris le temps de rencontrer les agents municipaux, d'écouter les habitants, les associations, les commerçants, les acteurs économiques et de nous plonger dans les dossiers. Ce

temps n'est pas terminé, nous allons le continuer mais dans l'immédiat, nous devons faire face à une réalité financière préoccupante. La Chambre régionale des comptes est aujourd'hui présente en mairie pour examiner une situation budgétaire devenue intenable. Notre priorité est donc claire : avoir une analyse fine par les magistrats en charge du dossier pour rétablir des bases financières saines et durables afin de protéger l'avenir de la commune.

Toutefois, malgré ce contexte difficile, nous avançons avec détermination et dans un esprit de responsabilité.

JDSR : Vous vous présentez comme incarnant « le changement ». Concrètement, comment comptez-vous le traduire dans votre action ? C'est quoi « le style Romain Thomas » ?

RT : Le changement, ce n'est pas un slogan. C'est une méthode et un état d'esprit. Les habitants attendent une mairie plus proche, plus transparente, plus réactive et davantage à leur écoute. C'est ce que nous voulons mettre en place.

Le « style Romain Thomas », c'est d'abord une équipe accessible, disponible et profondément engagée au service des Saint-Rémois. Je veux une municipalité de terrain, qui dialogue, qui explique ses décisions et qui travaille dans un esprit collectif. Nous serons dans l'action, avec pragmatisme et sincérité.

Je crois aussi à une gouvernance apaisée et respectueuse. Les habitants doivent retrouver confiance dans leur mairie et sentir qu'ils peuvent compter sur leurs élus au quotidien.

JDSR : Quels sont les dossiers que vous allez mettre en œuvre en priorité ?

RT : Notre première priorité est évidemment le redressement des finances communales. Sans équilibre budgétaire, il est impossible de préparer sereinement l'avenir. Nous devons remettre de l'ordre, faire preuve de rigueur et retrouver des marges de manœuvre.

En parallèle, nous allons poursuivre les projets utiles à la commune et lancer progressivement les engagements de notre programme. L'attractivité, la sécurité, le logement, la santé, la circulation, la préservation de notre cadre de vie, le soutien à la vie associative ainsi que notre jeunesse et nos aînés, sans oublier les familles, seront au cœur de notre action.

JDSR : Plusieurs projets pour Saint-Rémy avaient été engagés ou soutenus par la municipalité précédente (restauration

intérieure collégiale, cinéma, av. Albert-Gleizes...). Comptez-vous les maintenir, les modifier ? Lesquels ?

RT : Nous serons pragmatiques et responsables. Lorsqu'un projet est utile pour Saint-Rémy et qu'il répond à l'intérêt général, il n'y a aucune raison de l'abandonner par principe. Certains dossiers engagés avant notre arrivée seront donc poursuivis, notamment lorsqu'ils participent à l'attractivité, au patrimoine ou à la qualité de vie de la commune.

En revanche, chaque projet sera réévalué à l'aune de deux critères essentiels : sa pertinence pour les habitants et sa soutenabilité financière. Dans le contexte budgétaire actuel, nous devons faire preuve de responsabilité et prioriser ce qui est réellement nécessaire.

Notre objectif n'est pas de tout remettre en cause, mais d'assurer une gestion cohérente, sérieuse et tournée vers l'avenir.

JDSR : Quel message voulez-vous envoyer aux Saint-Rémois ?

RT : Je veux leur dire que nous serons totalement engagés à leur service. Nous avons conscience des attentes et des difficultés du moment, mais aussi de l'immense potentiel de Saint-Rémy-de-Provence.

Avec mon équipe, nous travaillerons avec énergie, humilité et transparence. Les défis sont importants, notamment sur le plan financier, mais nous les affronterons avec sérieux et détermination.

Je souhaite aussi dire aux Saint-Rémois que cette nouvelle page de la vie municipale s'écrira avec eux. Notre porte restera ouverte. Nous voulons construire une ville dynamique, apaisée et fidèle à son identité, tout en préparant l'avenir avec ambition et responsabilité.

LES RÉSULTATS DU SCRUTIN DU 22 MARS 2026 (SECOND TOUR)

Inscrits	8 974	
Votants	6 247	soit 69,60 % des inscrits
Blancs	54	soit 0,86 % des enveloppes
Nuls	55	soit 0,88 % des enveloppes
Exprimés	6 138	soit 98,26 % des enveloppes

LISTE	SUFFRAGES	
AGIR POUR SAINT REMY	2 910	47,41 %
RASSEMBLEMENT NATIONAL SAINT REMY DE PROVENCE	440	7,17 %
HERVÉ CHERUBINI TOUJOURS À VOS CÔTÉS	2 788	45,42 %



Les élus municipaux

Les conseillers municipaux, adjoints au maire



Romain Thomas
Maire
Président de la CCVBA
Personnel municipal,
agriculture



Cyril Lapeyre
1^{er} adjoint
Travaux et
suivi des projets



Céline Salvatori
2^e adjointe
Vice-présidente de la CCVBA
Sécurité, citoyenneté,
protection civile



Romain Sasseti
3^e adjoint
Sports



Martine Pascal
4^e adjointe
Action sociale
et solidarités



Léonard Guibert
5^e adjoint
Urbanisme, mobilités
et aménagement



Julia Bourillon-Pecout
6^e adjointe
Commerce
et artisanat



Stéphane Domenech
7^e adjoint
Développement économique
et tourisme



Estella Balesi
8^e adjointe
Éducation



Rozy Camacho
Conseillère municipale
Logement et
commande publique



Jean-Jacques Mauron
Conseiller municipal
Santé



Christine Astier
Conseillère municipale
Handicap



Charles Courbet
Conseiller municipal
Culture et patrimoine



Florence Tournasset
Conseillère municipale
Petite enfance et
bien-être animal



Philippe Chauvet
Conseiller municipal
Jeunesse et traditions



Elisabeth Migayrou
Conseillère municipale
Environnement et
transition écologique



Jean-Pierre Llopis
Conseiller municipal
Équipements sportifs



Claudette Aringhieri
Conseillère municipale
Finances



Bernard Bellagamba
Conseiller municipal
Gestion des cours d'eau



Karine Ciszewska
Conseillère municipale
Vie associative



Arnaud Ménez
Conseiller municipal
Communication et événements



Julia Badereddine
Conseillère municipale
Actions et relations culturelles

Les conseillers de l'opposition



Yves Faverjon
Conseiller municipal



Florine Body Bouquet
Conseillère municipale



Gabriel Colombet
Conseiller municipal



Claudia Montagut
Conseillère municipale



Arnold Martin
Conseiller municipal



Isabelle Plaud
Conseillère municipale

Liste : Rassemblement National Saint Rémy de Provence



Yohan Thiebaud
Conseiller municipal

Le Conseil municipal de Saint-Rémy-de-Provence, qui s'est installé le 25 mars 2026, est composé de 29 élus : 22 pour la majorité et 7 pour les 2 groupes d'opposition. Les membres du Conseil municipal sont désignés par les électeurs de la commune lors des élections municipales au prorata du nombre de votes.

Le plan de stationnement révisé

Le plan de stationnement est un des premiers dossiers que la nouvelle municipalité a tenu à réformer dès le début de la haute saison, pour l'adapter aux usages réels et le rééquilibrer en faveur des personnes vivant ou travaillant à Saint-Rémy.

« Le stationnement payant est un outil utile pour favoriser la rotation des véhicules, améliorer la disponibilité des places en centre-ville, et donc pour fluidifier la circulation et soutenir l'activité commerciale », explique Céline Salvatori, adjointe au maire chargée de la sécurité, de la citoyenneté et de la protection civile. « Néanmoins, deux points méritaient selon nous d'être améliorés : d'une part, la lisibilité d'un macaron à deux tarifs pour stationner gratuitement en zone orange, et d'autre part les 45 minutes de stationnement offert en zones orange et rouge, trop courtes pour profiter sereinement d'un moment en ville ou d'un déjeuner au restaurant. »

Le 21 avril dernier, le conseil municipal a donc adopté une série de mesures pour améliorer cela sans pour autant réduire les recettes pour la ville.

La fin du macaron payant

Désormais unique, le macaron de stationnement est **délivré gratuitement aux Saint-Rémois, aux personnes exerçant une activité professionnelle sur Saint-Rémy** (salariés, commerçants, artisans, professions libérales, professionnels de santé, personnes physiques ou morales). Il permet de se garer gratuitement en zone orange, à toute heure. Près de 4 000 véhicules en bénéficient déjà, 1 mois après sa création.

1h30 de stationnement gratuit en zone rouge

La durée de stationnement offert, auparavant de 45 minutes en zone rouge pour tous et en zone orange pour les personnes dépourvues de macaron, s'élève désormais à 1h30. En zone verte, le stationnement reste gratuit pour tous à toute heure.

Au-delà de cette période gratuite, le tarif de 2 euros de l'heure reste inchangé.

Le parking de la Libération en zone orange

En contrepartie de ces avantages attribués aux locaux, le parking de la Libération, auparavant en zone verte et gratuit pour tous à toute heure, passe en zone orange. « Les personnes vivant ou travaillant à Saint-Rémy, munies du macaron, pourront toujours s'y garer gratuitement », souligne Céline Salvatori. « En revanche, la commune pourra pérenniser ses recettes sur ce parking également très apprécié par les visiteurs. »

La tarification spécifique du parking des Antiques, elle, reste inchangée (4 euros jusqu'à 7h59 d'occupation), et le forfait post-stationnement (FPS), dû en cas de stationnement non payé ou en cas de dépassement du temps de stationnement payé, passe de 30 à 35 euros.

Pour éviter d'acquiescer de nouveaux appareils dans l'immédiat et de recourir à des dépenses supplémentaires, les horodateurs déployés sur le parking de la Libération proviennent d'emplacements peu fréquentés.

Pour un centre ville vivant et accessible

Pour Julia Bourillon-Pécourt, adjointe au maire chargée du commerce et de l'artisanat, « un centre-ville vivant, plus accessible et commerçant bénéficie à l'image de la commune et ainsi à l'ensemble de l'économie locale ».

« Avec ce nouveau plan de stationnement, nous avons voulu donner davantage de temps aux habitants et aux visiteurs pour profiter du centre ancien, faire leurs achats ou déjeuner en toute sérénité. Sa mise en place est le fruit d'échanges avec les acteurs économiques et les usagers du centre-ville, qui ont notamment fait remonter les difficultés de stationnement et la nécessité de tenir compte de la saisonnalité. Grâce au macaron gratuit réservé aux habitants et salariés de Saint-Rémy, la mesure permet aussi de conserver un équilibre entre attractivité, accessibilité et qualité de vie. »

Comme toute mesure importante pour la vie locale, le dispositif fera l'objet d'un suivi et sera ajusté en fonction des retours, si nécessaire.

Comment récupérer son macaron ?

Rendez-vous au poste de police municipale muni des documents suivants :

- Carte grise du véhicule
- Pour les Saint-Rémois : justificatif de domicile
- Pour les personnes morales : kBis de moins de 3 mois
- Pour les personnes travaillant à Saint-Rémy : attestation employeur de moins de 3 mois

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi, de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45, et le vendredi de 8h30 à 11h45. Tél. 04 90 92 58 11



La ville recrute

2 policiers municipaux

Dans le cadre de l'évolution de sa politique de sécurité, la ville a lancé en mai 2026 une campagne de recrutement afin de répondre plus efficacement aux attentes des Saint-Rémois en matière de tranquillité publique, de prévention et de sécurité du quotidien.

Les agents de police municipale exercent les missions de police administrative et judiciaire relevant de la compétence du Maire. Ils participent à la prévention et à la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique, tout en assurant une relation de proximité avec la population.

Les nombreuses candidatures reçues sont actuellement à l'étude. Les nouvelles recrues doivent prendre leurs fonctions le 1^{er} septembre 2026.



Piscine : NEPTUNEO

fermeture technique temporaire

Le Centre aquatique Neptuneo sera exceptionnellement fermé au public du lundi 29 juin au dimanche 12 juillet 2026 inclus.

Chaque année, une fermeture technique est programmée par l'exploitant (l'opérateur privé Vert Marine) dans ses différents établissements afin de réaliser des opérations de maintenance et d'entretien de l'équipement.

La ville profite de la période de fermeture du Centre aquatique Neptuneo pour faire également intervenir les entreprises titulaires du marché de la piscine dans le cadre de la garantie de parfait achèvement, prévue durant l'année suivant la livraison de l'équipement (fin

juillet 2025). Ces interventions de suivi et d'ajustement sont courantes pour ce type d'équipement neuf et s'inscrivent dans le déroulement normal du suivi de chantier.

L'objectif est de garantir aux usagers un fonctionnement optimal, durable et sécurisé du Centre aquatique.

La réouverture au public est prévue le lundi 13 juillet 2026, aux horaires habituels.

L'opérateur Vert Marine et la ville de Saint-Rémy-de-Provence remercient les usagers pour leur compréhension durant cette période.



La déchèterie fermée pour travaux

La Communauté de communes a entamé début juin des travaux de requalification de la déchèterie de Saint-Rémy-de-Provence. Ces travaux d'envergure, d'une durée estimée de 8 mois, se déroulent en deux phases. Jusqu'à fin juillet, la déchèterie restera ouverte aux particuliers uniquement, avec des modalités d'accès restreintes. Une fermeture complète du site sera ensuite nécessaire dès le mois d'août pour finaliser le chantier.

Ces travaux visent à moderniser la déchèterie et à l'adapter aux besoins et réglementations actuels. Ils vont permettre d'améliorer la sécurité et la circulation sur le site, mais aussi de déployer de nouvelles filières de tri et de réemploi.

Accès fermé aux professionnels

Pendant toute la durée des travaux, les professionnels sont orientés vers la déchèterie de Maussane/Paradou ou les déchèteries professionnelles à proximité : Azur Trade et Bennes 13 à Saint-Rémy-de-Provence, CMT Recyclage à Plan d'Orgon, ITP Recyclage et Paprec à Saint-Martin-de-Crau.

Pour les particuliers, la déchèterie reste ouverte en mode dégradé dans un premier temps, avec un accès sous conditions : autorisation obligatoire à présenter au gardien, 1 apport par jour maximum, camions plateau et fourgonnettes interdits.

Fermeture d'août à janvier

Durant cette période, les particuliers (munis de leur carte d'accès Déchèteries) devront se rendre aux déchèteries de Saint-Étienne-du-Grès et de Maussane/Paradou, ouvertes du lundi au samedi.

Les Saint-Rémois pourront aussi utiliser la déchèterie Terre de Provence d'Eyragues, sur rendez-vous uniquement.

Renseignements : 04 84 510 620 (service Info Déchets)



Abattage des platanes chançrés à l'Espace de la Libération

Reconnaître le chancre coloré

Comme partout dans le sud de la France, le chancre coloré progresse à Saint-Rémy. Après l'abattage des platanes contaminés de la cour de l'ancienne école de la Libération, de nouveaux arbres ont été concernés dernièrement sur l'avenue Pellissier près du quartier d'Ussol. Tout le monde a un rôle à jouer dans la lutte. Mais quels sont les premiers signes du chancre coloré ?

Il s'agit d'une maladie redoutable du platane, provoquée par un champignon microscopique. Les premiers signes de la contamination apparaissent souvent au printemps : feuillage clairsemé et jauni, branches sèches, longues tâches violacées ou orangées sur le tronc. **Les particuliers doivent surveiller régulièrement leurs platanes et signaler tout symptôme.**

Une fois infecté, le platane s'affaiblit, se creuse de l'intérieur et finit par changer d'aspect. Condamné, l'arbre atteint doit être abattu et ses débris éliminés selon des procédures encadrées pour éviter la propagation du champignon aux platanes voisins. Ce geste radical reste le seul moyen de limiter l'expansion du chancre. Il s'agit d'une **obligation légale sur l'ensemble du territoire européen.**

En cas de doute sur l'atteinte d'un platane par le chancre coloré, il est impératif de signaler immédiatement le cas pour un diagnostic officiel :

Draaf Paca (site de Montfavet) : 04 90 81 11 00

Fredon Paca (Avignon) : 04 90 27 26 70

Renseignements sur fredon.fr/paca



Moustique tigre : tous concernés !

Pour limiter la prolifération du moustique tigre, espèce invasive, vecteur potentiel de maladies comme la dengue, le chikungunya ou Zika, le plus efficace reste d'éliminer les petits réservoirs d'eau stagnante où il pourrait pondre et se reproduire.

Supprimez les coupelles et objets contenant de l'eau, rangez ou couvrez ce qui peut en accumuler, et nettoyez régulièrement gouttières et siphons ! En été, le cycle complet de l'œuf à l'adulte se fait en seulement 7 jours.

Plus d'infos sur le site : moustiquetigre.org



Attention à l'ambroisie !

L'ambroisie, plante envahissante au pollen fortement allergisant, représente un enjeu majeur de santé publique. Quelques grains de pollen suffisent à provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Afin de limiter son expansion, **chacun est invité à arracher les plants présents sur sa propriété**

et/ou signaler les zones infestées via une plateforme dédiée.

Attention : l'ambroisie peut être confondue avec l'armoise. Pour bien la reconnaître et la signaler, rendez-vous sur signalement-ambroisie.fr ou sur l'appli mobile Signalement Ambroisie.



Lac de Peiroou : circulation restreinte

Pour protéger d'une trop forte affluence du public le lac de Peiroou, site naturel sensible exposé au risque incendie, la circulation des véhicules à moteur sur le chemin des Espagnols est interdite du 3 avril au 11 septembre 2026 inclus.

L'accès au lac reste autorisé aux promeneurs à pied ou à vélo, sauf si les Alpilles sont classées en rouge sur la carte d'accès aux massifs forestiers des Bouches-du-Rhône. Cette interdiction de circuler ne s'applique pas non plus aux véhicules utilisés pour remplir une mission de service public ou pour l'entretien profes-

sionnel des espaces naturels, aux riverains, aux personnes détenteurs de la carte de stationnement pour personnes handicapées, et aux pêcheurs détenteurs de la carte de pêche « lac de Peiroou ».

À noter : **les trottinettes électriques sont considérées comme des véhicules à moteur** et n'échappent pas aux arrêtés de

circulation qui s'appliquent dans les massifs forestiers ; elles sont verbalisables. **Les vélos équipés d'assistance musculaire, restent autorisés.**

Merci à toutes et à tous de bien respecter cette réglementation, pour la sécurité du public et la préservation de ce site précieux.

Chiens de troupeaux : la bonne conduite

Au cours de vos balades, vous pouvez parfois rencontrer des troupeaux de moutons gardés par des chiens. Les « patous », par leur corpulence et leurs aboiements puissants, tiennent en respect les prédateurs, mais ils peuvent aussi effrayer les promeneurs. En cas de rencontre, nous vous indiquons les bons gestes à adopter.

Le chien de protection des troupeaux travaille en autonomie. Il est une aide précieuse pour les éleveurs et les bergers. **Il n'est pas éduqué pour l'attaque, son rôle est dissuasif.** S'il aboie, court et s'interpose pour éloigner les intrus, c'est normal.

Pour éviter de déranger les animaux et provoquer ainsi l'intervention du patou, gardez vos distances, marchez doucement ou descendez de vélo ; restez groupés ; si vous êtes accompagné de votre chien, tenez-le en laisse près de vous.

Les bons réflexes face au patou :

- Adoptez un comportement calme et passif pour rassurer les patous.

- Arrêtez-vous : les chiens vont venir vous sentir pour vous identifier. Ne forcez pas le passage.

- Ne caressez pas et ne nourrissez pas les chiens. Les comportements qui vous semblent anodins (tenter de prendre en photo un chien de protection, un mouton...) peuvent être interprétés comme une agression.

- Ne fuyez pas et ne tournez pas le dos aux chiens. Ne les fixez pas dans les yeux.

- Évitez les gestes brusques et ne les menacez pas. Si vous êtes munis de bâtons de randonnée, gardez-les la pointe vers le bas, contre vous.

- Une fois que les chiens se calment ou

s'éloignent, reprenez votre chemin en marchant et en gardant vos distances.

Bonne promenade !



Les rendez-vous de l'été

Cet été, la ville et les associations renouvellent leur engagement pour offrir une programmation riche, variée et accessible à tous. Expositions, grands rendez-vous musicaux — rock, jazz, classique... —, forum BD, rencontres littéraires, escape game, spectacles, marchés et animations nocturnes rythmeront la saison. Musées, Alpilium, site archéologique de Glanum, bibliothèque et rues du centre-ville accueilleront ces temps forts, qui viendront compléter les fêtes traditionnelles appréciées des habitants comme des visiteurs.

Musée des Alpilles

et 1, et 2, et 3 expos !

MA
MUSÉE DES ALPILLES
Saint-Rémy-de-Provence



D'un café à l'autre - Mémoire de comptoirs

L'exposition événement du musée des Alpilles invite à découvrir l'histoire singulière des cafés, lieux majeurs de sociabilité au cœur de la ville.

À la fin du XIX^e siècle, Saint-Rémy-de-Provence est une cité prospère, portée par l'économie agricole et le commerce des semences. Autour du Cours, les cafés se multiplient : on en compte plus d'une dizaine, chacun avec son ambiance, sa couleur, sa personnalité.

On s'y retrouve autour d'un café, de limonades, puis d'apéritifs alcoolisés. On y joue aux cartes, aux dominos, au billard, et plus tard au flipper. On y fait de la musique, on y danse, on y fait la fête. Le patron orchestre cette vie collective : il accueille habitués et visiteurs, il veille à l'équilibre du lieu.

Aujourd'hui encore, alors qu'en France leur nombre a fortement diminué, les cafés demeurent présents sur le Cours, et leurs terrasses animées façonnent l'image vivante de Saint-Rémy. L'exposition montre comment ces établissements, bien plus que de simples débits de boissons, racontent l'évolution des modes de vie, des relations sociales et de la clientèle, du cercle des habitués aux visiteurs de passage.

Du 26 juin 2026 au 31 mars 2027

Vernissage le vendredi 26 juin à 18h30

Horaires d'été : ouvert du mardi au dimanche, de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Le musée d'Orsay à Saint-Rémy

Après le succès des programmes consacrés à l'impressionnisme en 2024 et au climat en 2025, le musée d'Orsay poursuit en 2026 son initiative de diffusion des chefs-d'œuvre nationaux à travers la France, au moyen de prêt d'œuvres aux musées régionaux.

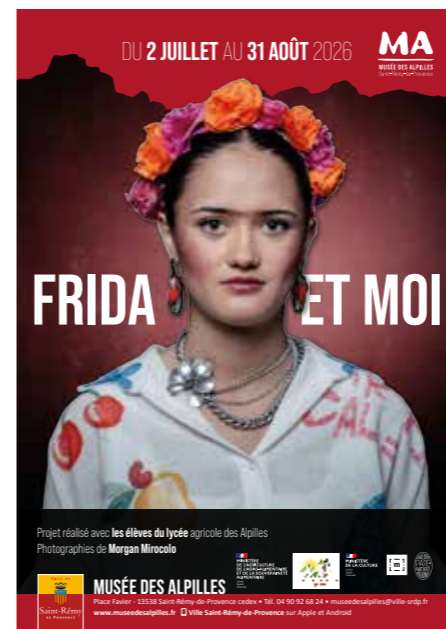
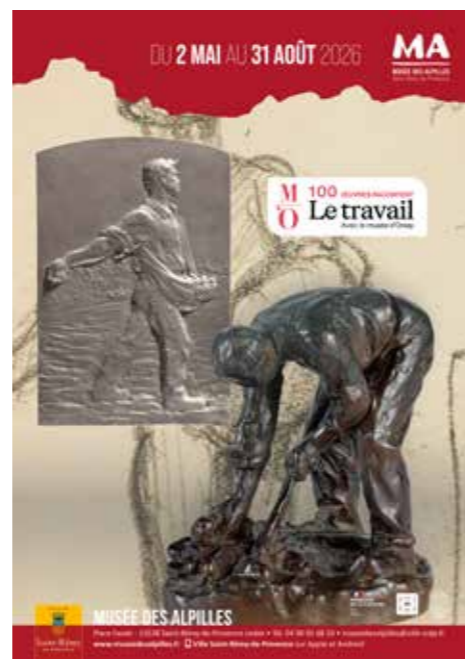
Cette nouvelle édition, intitulée *100 œuvres racontent le travail*, explore la thématique du travail et ses résonances contemporaines. Deux œuvres sont ainsi accueillies au musée des Alpilles : *Le Casseur de pierre* d'Aimé Jules Dalou, qui rend un hommage poignant au labeur ouvrier à travers une figure façonnée par l'effort, en résonance avec l'histoire locale des carrières, et *Le Semeur* de René Baudichon, qui incarne l'espoir et le renouveau, célébrant le monde paysan et l'essor de la production de semences à Saint-Rémy.

Figures universelles, ces œuvres dialoguent avec l'histoire économique du territoire, comme des miroirs tendus vers nos propres interrogations sur le travail, la dignité et l'espoir.

Jusqu'au 31 août 2026

Visites commentées à 15h30 : les mardis 16 et 30 juin, 7 et 21 juillet, 4 et 18 août 2026.

Tarif : 6 € en supplément du billet d'entrée.



Frida et moi

L'exposition inédite *Frida et moi* est née d'un projet éducatif et artistique mené avec les élèves du lycée agricole Alpill'Campus et le photographe mourièsen Morgan Mirocolo, en lien avec le musée Estrine, le Ciné-Palace, la Maison de la jeunesse et le service municipal de l'action culturelle.

Toute l'année scolaire, trois classes ont travaillé autour de l'univers de Frida Kahlo pour réfléchir à la manière dont l'apparence, les vêtements ou les accessoires peuvent exprimer une identité, un engagement ou une personnalité. Encadrés par 5 enseignantes, les élèves ont étudié des portraits conservés au musée des Alpilles, participé à des recherches sur les costumes et découvert des œuvres consacrées à l'artiste mexicaine.

Le projet s'est enrichi d'ateliers autour de la photographie, de la lumière, des postures et de la scénographie, tandis que d'autres élèves réalisaient décors et costumes.

Ce travail collectif a donné naissance à une série de portraits photographiques signés Morgan Mirocolo, révélant à la fois l'héritage de Frida Kahlo et le regard que les élèves portent sur eux-mêmes. À découvrir tout l'été !

Du 2 juillet au 31 août 2026

Espace Hôtel de Lagoy

Freddie Mercury, Ne dis jamais adieu

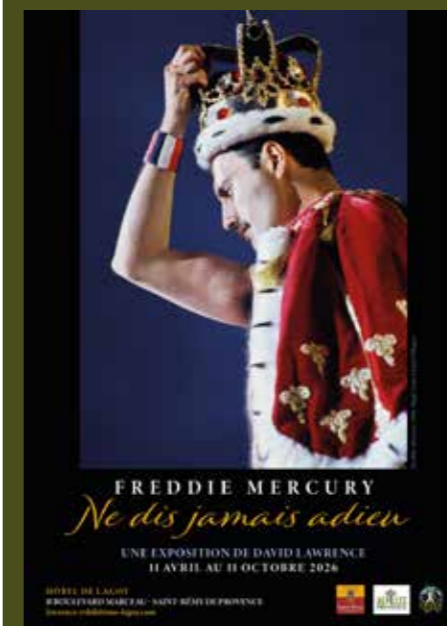
Auteur saint-rémois de nombreuses expositions en Europe et aux États-Unis, David Lawrence rend hommage à Freddie Mercury avec l'exposition *Freddie Mercury, Ne dis jamais adieu*, présentée à l'hôtel de Lagoy, avec le soutien du Queen France Fan Club.

À travers un parcours à la fois poétique et intime, l'exposition retrace la vie de l'artiste en s'appuyant sur les souvenirs de ses amis d'enfance, Ibrahim et Mustapha. Le public peut découvrir une centaine de photographies, dont certaines inédites, signées notamment Denis O'Regan, ainsi qu'une reconstitution de l'atmosphère de Garden Lodge, la demeure londonienne de Freddie Mercury, et plusieurs extraits d'interviews.

L'exposition réunit également des portraits de nombreuses figures majeures de la musique, du cinéma et des arts, parmi lesquelles Mick Jagger, Elton John, Karl Lagerfeld, Elvis Presley, David Bowie ou encore Lady Di.

Pièce incontournable de cette édition : le célèbre chapeau Fedora porté par Michael Jackson lors du Bad Tour au Parc des Princes en 1988, exceptionnellement présenté au public. Symbole du lien artistique entre les deux icônes, cet objet rare rappelle l'admiration réciproque entre Michael Jackson et Freddie Mercury, qui avaient envisagé plusieurs collaborations musicales dans les années 1980.

Jusqu'au 11 octobre 2026



Musée Estrine

Marine Wallon Ce lieu-là

Le musée Estrine présente *Ce lieu-là*, une exposition consacrée à l'artiste peintre Marine Wallon, réalisée en coproduction avec le musée de l'Abbaye de Saint-Claude.

Cette rétrospective retrace quinze années du travail de création de Marine Wallon qui, depuis 2013, explore, déconstruit et redéfinit les codes de la représentation du paysage en peinture. Son œuvre envisage et questionne le paysage comme le « lieu » d'une mémoire individuelle et collective. Ses toiles font apparaître de grands espaces de couleur, mouvementés, qui oscillent entre abstraction et figuration — espaces d'errance, de déambulation, de traversée, dans lesquels le spectateur projette ses propres émotions et souvenirs.

Jusqu'au 20 septembre 2026

À voir aussi, *Couleur, matière, texture*, dans les collections jusqu'au 20 décembre 2026.

www.musee-estrine.fr

Hôtel de Sade

Vol au-dessus des monuments

Le Centre des monuments nationaux a invité la société de production marseillaise We are content(s) et le photographe David Bordes à survoler par drones, en 2023, les monuments du CMN en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette exposition à l'Hôtel de Sade réunit les photos aériennes de sites prestigieux comme Glanum, Montmajour... et des paysages qui les entourent, révélant leur géométrie singulière et esthétique.

Jusqu'au 20 septembre 2026



Gala de Glanum Rock en 2025

Concerts d'été



Fête de la musique

Dimanche 21 juin dès 18h30, Saint-Rémy célèbre la Fête de la musique et le début de l'été ! **Sur les places Favier et Jules-Pellissier**, le service culturel de la ville propose des animations musicales tout au long de la soirée, avec la **participation des associations Chœur Aurélia, Boya Sohn, Atelier MCL, Jazz'Elixir et Glanum Rock**.

Le Cours sera progressivement **fermé à la circulation à partir de 17h30** et le stationnement interdit sur le tour de ville et dans le centre ancien à partir de 14h, pour permettre aux bars et restaurants d'étendre leurs terrasses et créer une ambiance festive et sereine.

Glanum Rock Class

Pour le grand concert de fin d'année de l'association saint-rémoise Glanum Rock, **160 musiciens et choristes** (élèves et professeurs) interpréteront les morceaux mythiques du top 50 des albums les plus vendus en France et à l'international. Au programme : **6 heures de spectacle live**, énergique et intergénérationnel !

Le samedi 4 juillet à partir de 16h30 | Alpilium

Entrée libre et gratuite

• **Splendeur du baroque italien, jeudi 16 juillet** : le célèbre contreténor Philippe Jaroussky et la soprano Gwendoline Blondeel, accompagnés par Les Accents sous la direction de Thibault Noanny, ouvriront le festival avec le *Stabat Mater* de Pergolèse.

• **Les Grands Aïres de la nuit, vendredi 17 juillet** : Romain Leleu explorera avec sa trompette et son sextet un répertoire classique, tandis que la grande mezzo-soprano Marina Viotti nous fera partager ses *Nuits du monde* accompagnée du violoncelliste Léonard Disselhorst et du guitariste Gabriel Bianco.

• **West Side Story 2.0, samedi 18 juillet** : le chef d'œuvre de Bernstein sera présenté dans une création originale qui réunira l'orchestre Appassionato et les meilleurs jazzmen français sous la direction de Mathieu Herzog, avec Neïma Naouri parmi les chanteurs.

Les 16, 17 et 18 juillet à 21h30
Site de Glanum

Informations et billetterie : festivaldeglanum.com



Rendez-vous dès 19h30 sur le parvis pour l'Apéro swing (bar et restauration sur place).

À noter aussi dans vos agendas :

Le **Festival Jazz** à Saint-Rémy se déroulera **du mercredi 16 au dimanche 20 septembre 2026**.

Info : jazzasaintremy.fr
billetterie@jazzasaintremy.fr

Festival de Glanum

Rendez-vous incontournable pour les amateurs d'art lyrique et de musique classique, le Festival de Glanum organisé par l'association Musicades des Alpilles, revient avec trois concert sur le fabuleux site archéologique :

11^e ÉDITION

FESTIVAL DE GLANUM

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE

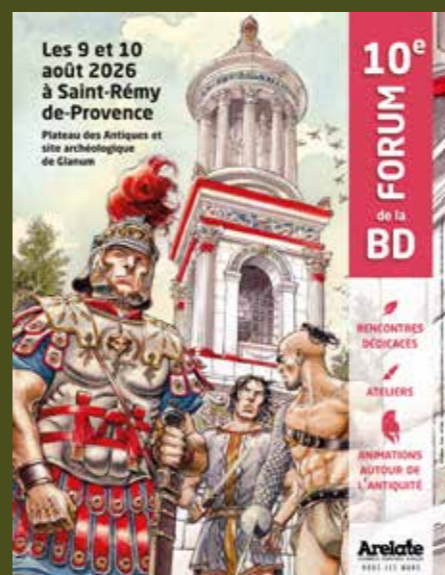
2026

Jeu	Ven	Sam
16 juillet, 21h30	17 juillet, 21h30	18 juillet, 21h30
SPLÉNDEURS DU BAROQUE ITALIEN	LES GRANDS AIRS DE LA NUIT	WEST SIDE STORY 2.0
Avec Philippe Jaroussky Les Accents - Thibault Noally	Avec Marina Viotti Romain Leleu	Avec Neïma Naouri Orchestre Appassionato - Mathieu Herzog

Jazz sous les étoiles

Cette année, la soirée Jazz sous les étoiles, organisée par l'association Jazz à Saint-Rémy, accueille **Brass Messengers & Gead Mulheran Sings Sinatra**. Dirigé par le trompettiste Dominique Rieux, l'ensemble musical de jazz Brass Messengers (8 musiciens) accompagne le crooner anglo-saxon Gead Mulheran pour un prestigieux hommage à Frank Sinatra.

Le samedi 11 juillet à 21h | Alpilium



10^e Forum de la BD

C'est l'un des événements incontournables de l'été à Saint-Rémy : le Forum de la BD, où la rencontre entre l'Antiquité, l'archéologie et la bande dessinée ! Deux journées programmées en ouverture « extra muros » du festival « Arelate, journées romaines d'Arles », le dimanche 9 août sur le plateau des Antiques, et le lundi 10 août à Glanum.

Retrouvez les auteurs en dédicace (pour toute BD achetée sur place) : Theo Cane-schi (*Murena*, cycle 4), Fiammetta Ghedini (*Une insatiable envie de douceur - Enquête sur le sucre*), Laura Lion (*Ulysse et les bolosses*), Laurent Sieurac (*Arelate, Valerius Proculus et Aqueduc du Pont du Gard*), Marie Voyelle (*Athéna*)...

Tout au long du forum, de nombreuses animations en lien avec l'Antiquité vous seront proposées, et la bibliothèque municipale vous accueillera sur place avec de la lecture et des activités gratuites. Le lundi en matinée, les enfants pourront aussi participer à l'atelier Fresque collective de l'Odysée, animé par Laura Lion.

En bonus : une séance de cinéma en plein air, le samedi 8 août à 21h30 sur le site de Glanum, pour le lancement du forum BD, en partenariat avec le Ciné-Palace.

Programme complet : mairie-saintremydeprovence.com

Musée des Alpilles

Vacances au musée !

Pendant les vacances d'été, le musée des Alpilles organise des ateliers pour les enfants et ados de 4 à 15 ans. Des salles d'exposition à l'atelier de gravure, les

Bibliothèque municipale Joseph-Roumanille



Escape Game #7

Cet été, la bibliothèque vous invite à résoudre les énigmes de la 7^e édition de son Escape Game, plus retors que jamais, intitulé *1720 : Le grand fléau*. Du 15 juillet au 22 août, à vous de jouer !

Réservez votre créneau, en famille ou entre amis, du mardi au vendredi à 18h30.

Durée : 1h30

Public : familles

Nombre de personnes : de 4 à 7

Enfants : à partir de 10 ans

Langue : français ou anglais.

Gratuit sur réservation au 04 90 92 70 21

On sort !

La bibliothèque hors les murs

Retrouvez la bibliothèque municipale au Square de l'Argelier, les mercredis 8, 15, 22 et 29 juillet, et sur l'esplanade végétalisée côté nord de la bibliothèque, les mercredis 5 et 19 août. De 9h à 12h, les bibliothécaires vous proposent des animations (jeux de société...) et des coins lecture et détente avec des albums, romans, BD, mangas... à lire allongé sur l'herbe ou assis à l'ombre d'un arbre !



Deux clubs de lecture pour les jeunes

La bibliothèque municipale a lancé en février deux nouveaux clubs de lecture, l'un pour les enfants, l'autre pour les adolescents. Ces rendez-vous ont lieu un samedi par mois, à 14h30 pour les 8-10 ans et à 15h30 pour les ados.

Le club « Dégustation littéraire » propose aux enfants dès 8 ans de partager leurs lectures du moment et de découvrir de nouveaux livres, avec un goûter à la clé.

Les ados ont leur propre rendez-vous avec le club « Manga tour », où ils retrouvent les séries incontournables, découvrent des nouveautés, partagent leurs avis et suggèrent des acquisitions pour la bibliothèque.

Prochaine rencontre : samedi 27 juin 2026. Renseignements : 04 90 92 70 21



enfants explorent le patrimoine à travers une expérience ludique et créative, propice à l'éveil de l'imagination.

• **mercredi 8 juillet** : pour les 4-6 ans (10h-11h30) et les 11-15 ans (14h-16h)

• **jeudi 9 et vendredi 10 juillet** : pour les

Réservation 15 jours avant la date du stage et uniquement par téléphone au 04 90 92 68 24.

7-10 ans (avec l'artiste Camille Rebuffel)

• **mercredi 26 août** : pour les 4-6 ans (10h-11h30) et les 11-15 ans (14h-16h)

• **jeudi 27 et vendredi 28 août** : pour les 7-10 ans (avec l'artiste Nawal Nouar)



Le marché de Saint-Rémy

en vedette

Chaque mercredi matin, le marché de Saint-Rémy-de-Provence transforme le centre ancien en une véritable vitrine du terroir et de l'art de vivre provençal. Sous les platanes et dans les ruelles animées, producteurs, artisans et commerçants proposent fruits et légumes de saison, huiles d'olive, fromages, épices, olives, mais aussi poteries, tissus, bijoux, maroquinerie ou créations artisanales.

Avec jusqu'à 220 forains en période estivale dont une dizaine dans un carré paysan, le marché de Saint-Rémy figure parmi les plus réputés de Provence. Son authenticité, la qualité de ses produits et la convivialité qui y règne en font un rendez-vous incontournable pour les habitants comme pour les visiteurs.

Cette année, sa réputation a franchi une nouvelle étape avec sa participation au concours national « Votre Plus Beau Marché », organisé par TF1. Après une première phase de sélection, le marché de Saint-Rémy a été retenu parmi les 10 marchés finalistes, sur les 24 en compétition à l'échelle nationale.

Au moment où nous mettons sous presse, la 2^e période de vote du public est close. **Un reportage a été diffusé dans le journal de 13h de TF1**, offrant une belle visibilité à notre territoire, à ses producteurs et à ses savoir-faire. Le super jury chargé de départager les finalistes rendra son verdict le 22 juin !

Quelle que soit l'issue du concours, cette sélection nationale constitue déjà une belle reconnaissance pour tous ceux qui font vivre le marché chaque semaine : commerçants, producteurs, artisans, placiers, services municipaux et fidèles visiteurs. **Une récompense collective qui met à l'honneur l'identité et le dynamisme de Saint-Rémy-de-Provence.**

Laissez-vous transporter !

Pour faciliter l'accès au marché sans tracas, la ville reconduit la navette gratuite les mercredis matin, du 1^{er} juillet au 26 août, de 9h à 13h.

Au départ du parking gratuit Aubanel (collège Glanum), elle permet de rejoindre directement le centre ancien (arrêt bibliothèque municipale), puis de revenir facilement à son véhicule après les achats.

Une solution pratique pour éviter les difficultés de circulation et de stationnement en centre-ville tout en profitant sereinement du marché.



Et aussi :

Marché nocturne des créateurs

Du 23 juin au 8 septembre, tous les mardis (sauf le 14 juillet) à partir de 19h, une soixantaine d'exposants investissent le centre-ville pour proposer leurs créations : décoration, bijoux, céramique, mode, accessoires... Un événement récurrent proposé par l'Office de tourisme Alpilles en Provence.

Grande braderie des commerçants

L'association des commerçants de Saint-Rémy, Label Union, organise une grande braderie dans le centre-ville, **du vendredi 28 au dimanche 30 août.**



Nouveau :

Les soirées blanches !

Cet été, un nouvel événement placé sous le signe de la convivialité et de l'élégance vient faire vivre Saint-Rémy : les Soirées blanches !

Les jeudis 2 juillet et 27 août, le centre-ville s'anime jusqu'en soirée avec l'ouverture tardive des commerces et la fermeture partielle du Cours pour profiter pleinement d'une ambiance festive et détendue.

Le principe est simple : venez vêtus de blanc et partagez un moment unique en famille ou entre amis, au cœur de Saint-Rémy. Flânerie, shopping, terrasses et douceur des soirées d'été seront au rendez-vous pour célébrer ensemble l'art de vivre saint-rémois.

À vos tenues blanches !

Plus d'infos à venir sur l'agenda du site de la ville

Festivités et

traditions

Festivités du 14 juillet

Comme chaque année, Saint-Rémy-de-Provence célèbre la fête nationale du 14 juillet, symbole de la République et de ses valeurs. **Au programme de cette journée de célébration et de partage : commémoration en matinée, apéritif-concert, pégoulade, grand bal avec orchestre, en soirée.**

Le mardi 14 juillet à 11h, le cortège officiel se rendra place de la République pour fleurir le Monument aux morts et rendre hommage aux héros de la Nation.

Les festivités commenceront à partir de 19h avec un apéritif-concert de l'Orchestre Éric Ferrari, suivi à 21h30 de la traditionnelle Pégoulado (retraite aux flambeaux) au départ de la mairie, puis d'un grand bal populaire place de la République.

Journée des associations

Rendez-vous pour la rentrée associative le dimanche 6 septembre de 10h à 15h, aux arènes Barnier et sur le boulevard Gambetta (repli en salle Jean-Macé ou Alpillum en cas de pluie) ! Vous découvrirez, auprès des bénévoles des associations et des services municipaux, les activités à pratiquer dès la rentrée.

Programme à retrouver cet été sur le site de la ville.

Renseignements : 04 32 60 67 33

C'est la Feria !

Quatre jours consécutifs de festivités, de manifestations taurines et de splendides défilés vous attendent à Saint-Rémy-de-Provence, du 13 au 16 août 2026 !

La Feria démarre le jeudi 13 août avec la journée consacrée aux enfants et le traditionnel défilé de la charrette des Péquélès à 11h30 dans le centre-ville. La fête se poursuit le vendredi 14 août avec **abrivado longue**, bandido, encierro, et les impressionnantes Olympiades camargaises, à 22h aux arènes municipales Chomel-Coïnon.

Le samedi 15 août, place au magnifique défilé de la Carreto Ramado, à 10h sur le Cours, en présence de la Dame de Saint-Rémy et des demoiselles d'honneur, des groupes folkloriques, des Arlésiennes, des fouetteurs et des groupes équestres. **Dimanche 16 août**, après le festival d'abrivado à 18h, ne manquez pas à 21h le bouquet final de la Feria : la Roussa-taïo, avec 100 chevaux, juments et pou-lains en liberté sur le tour de ville !

Chaque journée de Feria se clôture par une bodega aux arènes Barnier.

À noter : pendant ces événements, la circulation et le stationnement seront perturbés et des déviations mises en place. Nous rappelons également à tous l'importance de **respecter les consignes de sécurité lors des manifestations taurines** sur la voie publique.

Retrouvez le programme complet de la Feria sur www.mairie-saintremydeprovence.com

Et aussi :

Fête de la Galine : du samedi 4 au dimanche 5 juillet.

À noter pour septembre :

Lancement de la saison culturelle

Le vendredi 11 septembre 2026 à 20h, le service culturel de la ville présentera la nouvelle saison dans la salle de l'Alpillum. Venez découvrir la programmation de spectacles vivants pour cette année 2026-2027 et assister au concert gratuit du groupe Massilia Sounds Gospel.

Sur réservation au 06 29 19 69 78

Salon du livre UJUL

L'association Un jour un livre (UJUL) organise son salon du livre le samedi 12 septembre, de 9h30 à 18h, en salle Jean-Macé. Retrouvez 55 auteurs en dédicace et de nombreuses animations gratuites : tables rondes, ateliers littéraires, lectures et remise des prix « Coup de cœur des Alpilles ». Certains ateliers se dérouleront à la bibliothèque Joseph-Roumanille, partenaire du Salon du livre.

Cette année, la marraine de l'évènement est l'écrivain Caroline Audibert, éditée chez Actes Sud.

La Semaine bleue revient !

Tenez-vous prêts, l'évènement consacré aux seniors revient du 5 au 9 octobre, avec une nouveauté pour cette édition 2026 : une Marche des aidants.



Les acteurs de la petite enfance se réunissent

Réunis le 8 avril dernier au RPE* de Saint-Rémy-de-Provence, les professionnels de la petite enfance du territoire ont participé à une journée de travail consacrée à l'avenir du Service public de la petite enfance (SPPE). Objectif : partager les constats du terrain et co-construire les prochaines étapes d'une politique adaptée aux besoins des familles.

Organisée dans le cadre de la Convention territoriale globale (CTG), pilotée notamment par la Caisse d'allocations familiales (CAF), cette rencontre a rassemblé élus, agents, structures publiques et privées ainsi que l'ensemble des partenaires du territoire. Deux tables rondes ont per-

mis d'engager une réflexion collective : l'une dédiée à l'élaboration d'un questionnaire à destination des familles, l'autre centrée sur la qualité de l'accueil du jeune enfant au sein des structures locales.

Ce temps d'échange s'inscrit dans la continuité du diagnostic réalisé en 2025, aujourd'hui en cours d'approfondissement. Le questionnaire, co-construit avec les professionnels, sera diffusé au deuxième trimestre 2026 afin de mieux cerner les attentes des familles et d'ajuster l'offre existante.

En parallèle, une charte qualité de l'accueil du jeune enfant est en préparation en lien avec la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles, afin d'harmoniser les pratiques et de garantir un haut niveau de service d'accueil du jeune enfant (AJE) sur l'ensemble du territoire.

Cette journée a également permis à la nouvelle conseillère municipale, Florence Tournasset, de rencontrer les acteurs locaux et de s'approprier les enjeux liés à la petite enfance.

* RPE : Relais Petite Enfance

Le polar de l'été !

Imaginé avec les élèves de CM2 de l'école de l'Argelier dans le cadre d'un projet pédagogique soutenu par la ville (lire *Journal de Saint-Rémy* n°92), le nouveau tome de la série jeunesse *Bob et Rafy : les mini-détectives* vient de paraître aux éditions Sudarènes.

Aux côtés de l'écrivain Pascal Demeure, les élèves de Sonia Chasson et Laurence Jorge ont participé à la création de cette aventure policière ancrée au cœur de Saint-Rémy-de-Provence et de son patrimoine. De Glanum au cloître Saint-Paul-de-Mausole, en passant par les rues de la commune et l'univers de Van Gogh, Bob, Rafy et leur chien Tatus entraînent les lecteurs dans une enquête pleine de rebondissements.



Une belle expérience d'écriture collective qui a permis aux écoliers de découvrir les coulisses de la création d'un roman policier, tout en mettant en valeur l'histoire et les paysages saint-rémois.



La ville souhaite une bonne retraite à Nadine Sevestre (au centre de la photo), qui était directrice depuis 2013 du Relais Petite Enfance de Saint-Rémy, créé en 2010. Pendant 15 ans, Nadine a animé et structuré ce service qui regroupe aujourd'hui au sein d'un Sivu* 16 communes de la Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles et de Terre de Provence Agglomération. Elle y a accompagné près de 300 assistantes maternelles et 600 familles.

C'est Mélanie Cappelletti (à dr.) qui a pris la relève de Nadine à la direction du Relais Petite Enfance en début d'année.

Éducatrice spécialisée jeune enfant de formation, Mélanie a travaillé auparavant à la Protection de l'enfance à Saint-Étienne-du-Grès.

La crèche municipale Le Club du tout-petit, pour sa part, est désormais dirigé par Caroline Brillaud (à g.), qui a succédé le 1^{er} février à Marie-Ange Tabet. Infirmière puéricultrice de formation, elle dirigeait précédemment la crèche de Saint-Mitre-les-Remparts, et a travaillé auparavant à la Protection Maternelle Infantile (PMI). Bienvenue à elles !

* Syndicat intercommunal à vocation unique

Plan Climat Air Énergie Territorial : donnez votre avis

Jusqu'au 21 juin 2026, les habitants du Pays d'Arles sont invités à prendre connaissance et à exprimer leur avis sur le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Le PCAET est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités de mettre en œuvre des politiques publiques ambitieuses en matière d'air-énergie-climat sur leur territoire. Le PCAET se compose d'un diagnostic, d'une stratégie, d'un programme d'actions, d'un dispositif de suivi. Il est soumis à évaluation environnementale.

Un dossier de concertation est mis à disposition du public. Il est consultable, en version papier, au siège de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles (23 avenue des Joncades-Basses – ZA La Massane) et, en ligne, sur le site internet du PETR du Pays d'Arles :

pays-arles.org/les-actions/la-transition-energetique

Le dossier est accompagné d'un registre de concertation : en version dématérialisée ou sur support papier (accessible selon les mêmes conditions que le dossier de concertation).



Gestes qui sauvent : RDV le 2 septembre

Quelle conduite à tenir en cas d'urgence vitale ? Comment utiliser un défibrillateur ?

Venez apprendre les gestes qui sauvent avec les formations organisées par la ville, le premier mercredi (matin ou après-midi) de chaque trimestre.

Prochains rendez-vous : 2 septembre et 2 décembre 2026.

Ces formations sont gratuites et ouvertes à toute personne vivant ou travaillant à Saint-Rémy, âgée de plus de 12 ans (accompagné d'un adulte).

Inscriptions par téléphone au 04 90 92 99 88 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Urbanisme : dépôt électronique obligatoire pour les personnes morales

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les personnes morales (sociétés, SCI, associations, établissements publics, etc.) ont l'obligation de déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme par voie dématérialisée.

Pour déposer une demande concernant un permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclarations préalables, il suffit de se connecter sur le « Guichet unique » de la commune de Saint-Rémy-de-Provence, accessible sur le site de la ville :

mairie-saintremydeprovence.com/vos-demarches/demarches-mairie/demandes-dautorisation-durbanisme

NB : en cas de difficulté avec l'outil informatique, le médiateur du pôle numérique du Liber'espace peut vous aider dans vos démarches, uniquement sur rendez-vous au 04 32 60 67 38.



La facturation électronique bientôt obligatoire

À compter du 1^{er} septembre 2026, la facturation électronique deviendra obligatoire pour toutes les entreprises assujetties à la TVA. Afin d'accompagner cette transition, notamment pour les TPE, PME et les indépendants, la direction générale des Finances publiques (DGFiP) a publié une première liste des plateformes agréées permettant d'émettre et de recevoir des factures électroniques en conformité avec la réglementation.

Pour en savoir plus sur cette réforme et prendre connaissance de la liste des plateformes agréées par l'État, consultez le site internet :

impots.gouv.fr/professionnel/je-passe-la-facturation-electronique

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE | AGIR POUR SAINT REMY

Au service des Saint-Rémois, avec responsabilité

Depuis notre élection, nous avons engagé une nouvelle dynamique au service de Saint-Rémy-de-Provence et des Saint-Rémois avec une volonté claire : être une municipalité de proximité, disponible et à l'écoute des habitants.

Ces premières semaines ont été consacrées à la prise en main des dossiers et à l'évaluation précise de la situation de la commune. Très rapidement, nous avons dû faire face à une réalité financière préoccupante. La présence de la Chambre régionale des comptes en Mairie confirme la nécessité d'un travail sérieux et rigoureux pour rétablir une situation budgétaire devenue difficilement soutenable.

Cette responsabilité, nous l'assumons avec lucidité et détermination. Notre priorité est de remettre de l'ordre dans les finances communales afin de garantir un avenir stable et durable à notre ville, sans renoncer

pour autant aux projets nécessaires au développement de Saint-Rémy. Nous poursuivons ainsi les opérations utiles déjà engagées lorsqu'elles répondent à l'intérêt général et qu'elles sont compatibles avec les capacités financières de la commune. Chaque projet sera étudié avec pragmatisme, dans un souci constant de responsabilité.

Parallèlement, nous mettons progressivement en œuvre les engagements pris devant les Saint-Rémois : cadre de vie, proximité, soutien à la vie associative, qualité des services publics et préservation de l'identité de notre commune.

Nous voulons construire une gouvernance apaisée, transparente et collective. Nous travaillerons chaque jour pour être à la hauteur de la confiance accordée par les Saint-Rémois et préparer sereinement l'avenir de notre ville.

EXPRESSION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE | TOUJOURS À VOS CÔTÉS

Budget 2026, la Métropole comme exemple ?

On se souvient que pour le Conseil Municipal du 21 avril, M. THOMAS a envoyé à tous les élus un projet de budget afin qu'il soit voté en séance. Un projet de budget équilibré, réaliste, adapté à la gestion prudente mais néanmoins ambitieuse que la précédente municipalité a toujours su mettre en œuvre. Son défaut, aux yeux du nouveau Maire, est que ce budget a été préparé par M. CHERUBINI et ses équipes ; c'est ainsi que durant le Conseil M. THOMAS a annoncé avoir changé d'avis et ne pas vouloir voter le budget, estimant en termes peu élogieux que « Chérubini avait cramé la caisse ».

Tous les nouveaux maires des communes voisines, qui ont gagné les élections contre le Maire sortant, ont dès leur installation, choisi de voter leur budget annuel (même préparé par leur prédécesseur), quitte à faire un budget modificatif en cours d'année. M. THOMAS préfère, lui, continuer à régler ses comptes avec l'équipe précédente.

Il choisit de déléguer à la Chambre Régionale des Comptes (CRC) et au Préfet la préparation du budget des Saint-Rémois.

Curieuse manière d'assumer ses responsabilités de Maire...

C'est, en outre,

- un jeu dangereux, car la CRC va, selon M. THOMAS « nous imposer un budget 2026 à minima »,
- un jeu pénalisant notamment pour les associations, qui ne connaîtront pas avant plusieurs semaines (mois ?) le montant des subventions 2026,
- et enfin un jeu trouble, car si tous les Maires ont choisi de voter leur budget, y compris au sein de la Communauté de Communes qu'il préside désormais, une seule collectivité a agi comme M. THOMAS : la Métropole Aix-Marseille, qui semble l'avoir grandement inspirée.

www.toujours-a-vos-cotes.fr

EXPRESSION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE | RASSEMBLEMENT NATIONAL SAINT REMY DE PROVENCE

Le courage de défendre les Saint-Rémois

À Saint-Rémy-de-Provence, comme partout en France, les habitants veulent être respectés, protégés et entendus. Ils en ont assez des discours sans effet, des décisions prises sans eux et d'une politique qui parle beaucoup mais agit trop peu.

Le message des Saint-Rémois est clair : ils veulent que le travail, la sécurité, le mérite et le bon sens redeviennent des priorités.

Au Rassemblement National, nous assumons cette ligne sans détour et sans compromis.

Ma priorité, ce sont les Saint-Rémois. Je remercie sincèrement tous ceux qui nous ont accordé leur confiance. Leur soutien m'honore et m'oblige. Je serai à la hauteur de cet engagement.

Je défends ceux qui travaillent, ceux qui entreprennent, ceux qui investissent et ceux qui contribuent chaque jour au dynamisme de notre commune. Nous voulons une ville sûre. Nous voulons une ville

propre. Nous voulons une ville respectée. Nous voulons une ville fidèle à son identité provençale.

Nous refusons les renoncements, les arrangements et les promesses sans lendemain. Nous voulons une gestion rigoureuse de l'argent public et une action politique guidée par le seul intérêt des habitants.

Je serai la voix de nos électeurs au conseil municipal. Je porterai leurs attentes, leurs inquiétudes et leurs espoirs avec détermination. Je les représenterai et les défendrai jusqu'au bout, avec fidélité, constance et courage.

À Saint-Rémy-de-Provence, je continuerai à faire entendre une voix claire et forte au service des habitants et de l'avenir de notre commune.

Yohan Thiebaud

Élu du Rassemblement National



Budget participatif :

4 nouveaux projets achevés

Plusieurs projets lauréats du budget participatif ont pris forme ces derniers mois dans notre ville. Imaginées et portées par des habitants et des associations, ces réalisations contribuent à améliorer la circulation et le stationnement, à végétaliser l'espace public et à valoriser le patrimoine et l'histoire de Saint-Rémy.

Fin mai 2026, un pupitre explicatif consacré à Jean de Renaud a été installé devant la chapelle qui porte son nom, avenue de la Résistance. Ce panneau met en lumière le parcours exceptionnel de Jean de Renaud (dit de Saint-Rémy), premier ingénieur militaire français né à Saint-Rémy. Dans le prolongement de ce projet porté par une Saint-Rémoise, une nouvelle plaque de rue sera prochainement posée sur la place Jean-de-Renaud.



Début avril, c'est le marquage au sol d'une zone de rencontre qui a été réalisé à la montée du parking de la Libération. Des visuels explicites représentant

des vélos, des voitures, des piétons et des familles, invitent les automobilistes à lever le pied et à partager la chaussée avec les usagers plus vulnérables.

En février, une trentaine de places de stationnement réglementaires ont également été tracées en quinconce route du Rougadou, sur la portion comprise entre les rues Edouard-Marrel et Joseph-Girard. Cette portion est passée en sens unique lors du réaménagement de l'avenue Albert-Gleizes. Le projet, proposé par un riverain, visait à mettre un terme au stationnement anarchique et à sécuriser la circulation.



Dans un autre registre, l'esplanade au nord de la bibliothèque municipale Joseph-Roumanille a été végétalisée et offre désormais un espace plus agréable pour les lecteurs et les promeneurs. Deux bancs y ont été installés et des marronniers, du lierre, du jasmin, du chèvrefeuille ont été plantés pour former dans quelque temps un îlot de fraîcheur et de verdure.

Retrouvez l'actualité des projets budget participatif sur le site de la ville.

Une naissance un arbre : inscription avant le 6 juillet

Ce projet consiste à planter un arbre sur la commune pour chaque bébé saint-rémois né entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2025. Les familles concernées (158 naissances enregistrées) peuvent demander qu'un arbre soit planté,

en complétant le formulaire qui leur a été adressé par courrier et en le retournant avant le 6 juillet 2026.

Renseignements : 04 90 92 08 10



Les Brouquier

champions de tir de précision

En août 2025, les Saint-Rémois Luc et Agnès Brouquier ont participé à la Coupe du monde et au Championnat d'Europe de Bench-rest organisés à Ruutikangas, en Finlande. Cette compétition a réuni près de 250 tireurs issus de 24 nationalités. Parmi les neuf Français engagés, répartis en trois équipes, Luc disputait son huitième championnat international tandis qu'Agnès faisait ses débuts à ce niveau.

À eux deux, ils ont remporté 8 médailles, avec carabine .22 long rifle (cibles à 50 m) et carabine à air comprimé (cible à 25 m), dans des disciplines où les tireurs doivent atteindre 25 cibles en 20 minutes ; chaque millimètre peut faire la différence. **Agnès était déjà championne de France, et avec Luc le couple a décroché en équipe les titres de vice-champions du monde et d'Europe**, derrière la sélection portugaise.

Précision, expérience et maîtrise du matériel

La performance repose en partie sur la capacité à lire les conditions extérieures, en particulier le vent. Habitué à tirer dans des conditions marquées par le mistral, Luc Brouquier a développé une solide expérience dans ce domaine. Par ailleurs, **armurier de profession, il conçoit et fabrique lui-même une partie de son matériel**, qu'il adapte précisément à ses besoins, et fournit également d'autres compétiteurs.

Le parcours pour accéder à ces compétitions passe par des championnats départementaux et régionaux, notamment à Vitrolles, puis par le championnat de France organisé en mai.

Le couple se projette déjà vers les prochaines échéances : le championnat du monde prévu en septembre 2026 à Barcelos, au Portugal, et, « dans la ligne de mire », une participation envisagée en Afrique du Sud en 2027.

La ville leur adresse ses félicitations et tous ses encouragements !

Florian Maurin | Richard Blanchin

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la disparition, à quelques jours d'intervalle, de Florian Maurin et de Richard Blanchin, deux Saint-Rémois très appréciés, engagés au service de la sécurité de tous et de la protection de nos Alpilles.

Florian Maurin était un jeune sapeur forestier de l'unité de Saint-Rémy-de-Provence, profondément investi dans la protection des forêts. Il aimait Saint-Rémy, ses espaces naturels, ses Alpilles. Dans son travail comme dans sa vie, il faisait preuve de solidarité, de générosité, et d'un esprit collectif qui marquait tous ceux qui le côtoyaient. **Membre actif du club de rugby du XV Saint-Rémois**, il était également apprécié par ses coéquipiers pour ses qualités sportives et humaines. Disparu tragiquement à l'âge de 26 ans dans un accident de la route à Orgon, le vendredi 27 mars, Florian laisse le souvenir d'un homme droit, profondément humain, sur qui l'on pouvait compter.



Richard Blanchin, sapeur-pompier au grade d'adjudant au centre de secours de Saint-Rémy, nous a quittés le 4 avril, au terme d'un long combat contre la maladie. Véritable figure de notre commune, pilier indéfectible pour sa famille



et ses amis, homme généreux et dévoué, il manifestait un profond respect pour son prochain, une patience et une tolérance qui s'accompagnaient d'un caractère authentique. **Pendant plus de quarante ans, il a porté l'uniforme des sapeurs-pompiers** : quatre décennies de courage, de don de soi et de fraternité. Amoureux inconditionnel des Alpilles, passionné et curieux, il laisse

derrière lui une multitude de souvenirs et d'anecdotes que ceux qui l'ont connu continueront de raconter. Au nom de tous les Saint-Rémois, la ville adresse ses plus sincères condoléances aux familles, aux amis et aux collègues de ces chers disparus.

Adeissias.

NAISSANCES

15 naissances, dont 7 autorisées à publication presse :

- COMBE AZIBERT Eloan, le 12/02/2026
- DESROUSSEAU MEAZZI Giorgio, le 20/02/2026
- GISCARD d'ESTAING Edouard, le 06/05/2026
- GOMEZ Charlie, le 30/03/2026
- MISTRAL Romane, le 18/02/2026
- OLIVER Milan, le 24/02/2026
- PERROT Gaspard, le 08/01/2026

PACS

- AMOUROUX Cédric et GIOVANNESCHI Laure, le 22/01/2026
- BÉDOISEAU Adrien et FERRER Lisa, le 09/02/2026
- COTE Mathieu et CAROFF Natacha, le 02/06/2026
- D'AMBROSIO Tony et MERZOUGUI Mandy, le 02/03/2026
- DEHAN Brandon et VIENS Camille, le 27/02/2026
- LE GAUYER Florian et PACE Marylou, le 19/02/2026
- MOUIREN Patrice et LAVERGNE Mylène, le 08/04/2026
- OVESSIAN Jean-Luc et DEFRANCE Marie-Hélène, le 17/02/2026

MARIAGES

- AZAR Nicolas et POUHELON Chloé, le 23/05/2026
- DE SOUSA Anthony et CERDAN Amélie, le 16/05/2026
- GONZALEZ Mathieu et BROUGNE Alexandra, le 24/04/2026
- GONZALEZ Jean-Louis et PORRU Denise, le 30/04/2026
- LAMGHABER Mohammed et LAMAN Ghizlane, le 25/04/2026
- LEMONNIER Vincent et BOUADDIS Linda, le 25/04/2026
- RENO Raphaël et MOULOUMA Céline, le 23/05/2026
- BRÈS Jonathan et LOPEZ Amandine, le 18/04/2026
- CARO Robert et GREGOIRE Danièle, le 03/04/2026
- DEBELUT Myriam et RODRIGUEZ Laure, le 13/04/2026
- JULLIARD Alexandre et BERCILLON Marine, le 04/04/2026
- SANDOZ Alain et LEBLOND Agnès, le 04/04/2026
- TJELMELAND Travis et SÉRIÈS Églantine, le 11/03/2026

DÉCÈS

- ANGELLA veuve VÉRAN Joséphine, le 18/01/2026 à 93 ans
- BALDUCCI Mario, le 19/02/2026 à 70 ans
- BARDOUIN Veuve MARAZZI Huguette, le 31/03/2026 à 82 ans
- BLANCHIN Richard, le 04/04/2026 à 61 ans
- BLOCH veuve INGENITO Nelly, le 28/01/2026 à 87 ans
- BORDE Claude, le 28/03/2026 à 87 ans
- CAYZER Nigel, le 21/03/2026 à 71 ans
- CHABRAT Pierre, le 17/01/2026 à 75 ans
- CHAKIR Bassou, le 23/03/2026 à 78 ans
- CHAMPDAVOINE Éric, le 27/02/2026 à 68 ans
- CHECINSKI Edmond, le 06/04/2026 à 86 ans
- CONTRERA veuve VERDU Christiane, le 20/02/2026 à 82 ans
- CORRUCINI Yves, le 24/01/2026 à 77 ans
- DANY Eugène, le 28/02/2026 à 88 ans
- DÉANTONI veuve SALVATORI Rose, le 23/01/2026 à 100 ans
- DESLIS veuve GRANDPERRIN Thérèse, le 23/01/2026 à 96 ans
- DUCROS Gérard, le 20/04/2026 à 87 ans
- ENCINAS veuve JULLIAN Yvette, le 03/04/2026 à 82 ans
- GHADDAR Amar, le 14/01/2026 à 63 ans
- HATAT veuve GOFFIN Christiane, le 20/02/2026 à 89 ans
- HENNY épouse SCHWEIGHOFER Marie-Gabrielle, le 24/02/2026 à 83 ans
- KOPP Michael, le 18/04/2026 à 54 ans
- LAMBERT Yves, le 24/05/2026 à 88 ans
- LAVILLE épouse GERVAIS Jeannine, le 10/05/2026 à 79 ans
- LEROY Jean-Pierre, le 12/02/2026 à 81 ans
- LILLAMAND Jean, le 29/05/2026 à 91 ans
- MAGDELENAT Gilbert, le 16/02/2026 à 93 ans.
- MAURIN Florian, le 27/03/2026 à 26 ans
- MELANI Robert, le 22/05/2026 à 89 ans
- NÉZET veuve POMPÈLE Madeleine, le 06/02/2026 à 89 ans
- NICOLET Chantal, le 24/05/2026 à 62 ans
- OUALHAJ épouse BOUHALOUA Aicha, le 19/01/2026 à 78 ans
- PAL Vincent, le 30/05/2026 à 81 ans
- PERROT Raymond, le 11/02/2026 à 79 ans
- PONCHON veuve ROUMANILLE Claude, le 23/01/2026 à 86 ans
- RICARD épouse BOURDAREL Claude, le 04/05/2026 à 61 ans
- RIGRO veuve GAILLARD Odette, le 07/04/2026 à 93 ans
- ROCHE Guy, le 09/05/2026 à 78 ans
- SAUREL épouse BONAVENTURE Michèle, le 19/05/2026 à 82 ans
- SIRÉJOL veuve HABERSTOCK Jacqueline, le 20/02/2026 à 97 ans
- TOCCHIO Émile, le 06/02/2026 à 92 ans



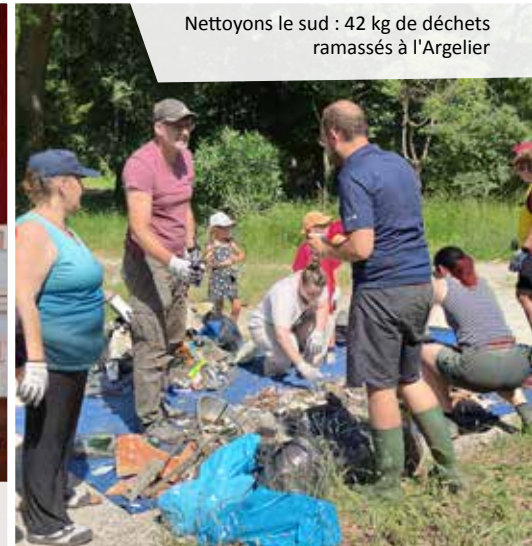
Course de vélos Paris-Nice
le 13 mars



200 personnes au Coscec
pour le Défi sportif inclusif
de l'Association Sport-Santé du Pays d'Arles



Renouvellement du serment pour les
35 ans du jumelage avec Pfarrkirchen



Nettoyons le sud : 42 kg de déchets
ramassés à l'Argelier



Rose Bourachot a soufflé ses 103 bougies
au Mas de Sarret le 28 février



Restitution de la semaine patrimoine
au musée des Alpilles



Rencontre des élus avec
les abonnés de la saison culturelle



Vote du livre coup de pouce à la biblio-
thèque municipale Joseph-Roumanille



Reprise de l'arrosage du skate-park
par les lycéens d'Alpill'Campus



Cérémonie en salle d'honneur avec
les jeunes médaillés du Chok-Thaï